

*Construire sur  
des bases durables*

**TERMIFILM**   
LESWIFILM 



*le dispositif préventif  
termite avant construction*



## Le dispositif préventif termite avant construction

### → MISSIONS

- Prévenir les infestations et la fragilisation des constructions en empêchant les termites d'avoir accès aux maçonneries, canalisations ou conduits ;
- Film anti-humidité.

### → PROCÉDÉ BREVETÉ

Reconnu solution adaptée au décret anti-termites applicable au 1<sup>er</sup> novembre 2007

### → FIABILITÉ

Le procédé physico-chimique TERMIFILM UV+ a été testé dans les laboratoires du FCBA où il a obtenu la certification anti-termites CTBP+ n° 58-2491-58.



### → Respectueux de l'environnement

UNE TECHNOLOGIE INNOVANTE AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA CONSTRUCTION HQE.

Les constituants du dispositif (film et granules) sont fabriqués à partir de polyéthylène dans lequel une molécule termiticide a été greffée. Elle reste fixée dans la masse du film sans risque de pollution des sols et nappes phréatiques.

### → Durable

+ DE 17 ANNÉES D'ESSAIS DE TERRAIN  
= AUCUNE PERTE D'EFFICACITÉ DU PRODUIT !

Commercialisé depuis 1994 en zones très infestées, TERMIFILM UV+ contrôle toujours parfaitement les constructions des attaques de termites (attesté par PV du FCBA N° 401/10/222F du 20/12/2010).

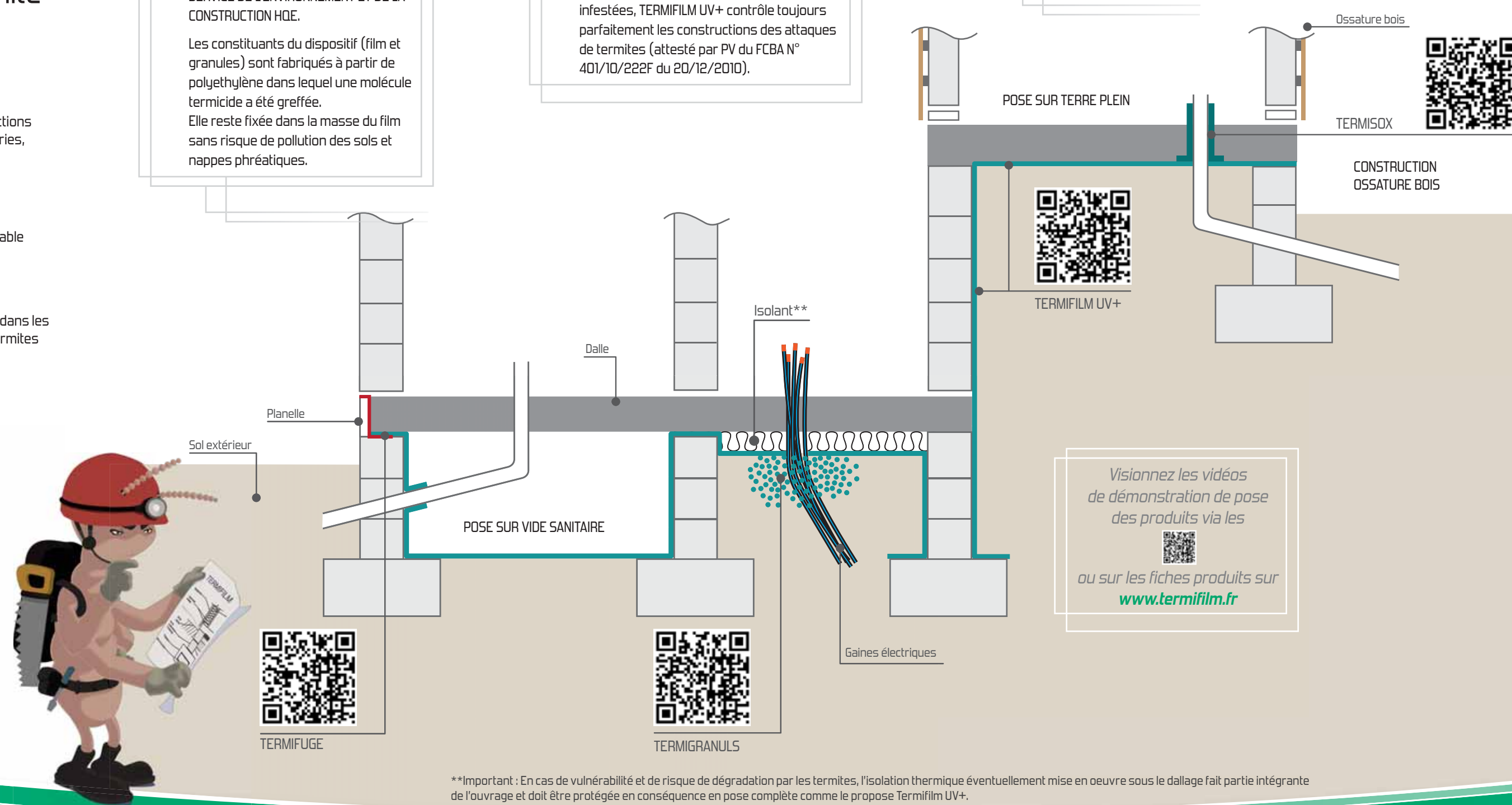
### → Efficace

Action répulsive et létale par contact pour un contrôle parfait du termite souterrain.

### → Polyvalent

Assure une fonction supplémentaire de film anti-humidité (DTU T3.3) et offre une résistance aux UV garantissant aux chantiers de grandes envergures la non-dégradabilité du dispositif en cas d'expositions prolongées.

# Une barrière certifiée infranchissable



Visionnez les vidéos de démonstration de pose des produits via les  ou sur les fiches produits sur [www.termifilm.fr](http://www.termifilm.fr)

Une gamme de solutions modulables, innovantes, performantes et faciles à mettre en œuvre pour vous permettre d'assurer le même niveau de performance sur tous vos chantiers.

#### TERMIFILM UV+

Film résistant, non délavable, couvre la surface entre le sol et le bâti  
Résistant : 150 µm  
Rouleau compact : 1,65m x Ø 0,16m  
Film déplié : 6m x 25m = 150m²

#### TERMIGRANULS

Granulés à mélanger à la terre de remblai, ils secondent le film lorsqu'il y a une rupture (ex : regroupement de gaines électriques)  
Seau de 6 kg

#### TERMIFUGE

Protection anti-termites et hydrofuge des murs de fondation. Parfaitement adapté pour les endroits difficilement accessibles avec le FILM et sur les surfaces verticales  
Seau de 20L et 5L

#### TERMISOX

Manchon de film polyéthylène anti-termite pour les canalisations traversant la dalle  
Pochette de 2 Termisox (Long. 40 cm, Ø 10,8 cm) + 2 carrés de Termifilm (50 x 50 cm) surfaces verticales

\*\*Important : En cas de vulnérabilité et de risque de dégradation par les termites, l'isolation thermique éventuellement mise en oeuvre sous le dallage fait partie intégrante de l'ouvrage et doit être protégée en conséquence en pose complète comme le propose Termifilm UV+.

\*Dès lors que cette application est faite conformément aux spécifications du référentiel CTB-P+, de la fiche technique et dans les règles de l'art.

## La loi Termite\* : prévenir plutôt que guérir

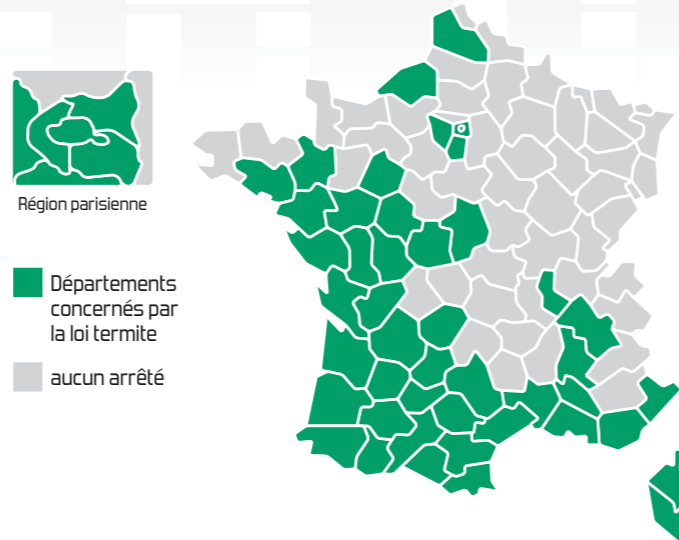
Dans les départements identifiés par arrêté préfectoral comme «zone termitée», l'obligation est faite aux constructeurs de pouvoir attester de :

la mise en place d'un dispositif préventif anti-termite, tel que le TERMIFILM UV+, placé entre le sol et le bâti,

la résistance des bois dans la construction, soit naturelle soit conférée par un traitement, vis à vis des insectes xylophages (obligation valable pour toute la France).

\*Se réfère au décret n°2006-591 relatif à l'article 7 de la loi du 8 juin 1999, dite loi termite, renforcé par l'arrêté du 27 juin 2006 relatif à l'application des articles R112-2 à R 112-4 du code de la construction et de l'habitation.

## Le termite, une véritable épidémie



\* Traitement fortement conseillé

## TERMIFILM UV+ un dispositif performant pour des constructions qui durent

Une gamme de produits pour :

→ **TRAITER**

Anti-termite avant construction

Faire confiance  
à TERMIFILM UV+,  
c'est construire :

- en s'assurant de la bonne résistance du bâti par le choix de produits de qualité, fiables et certifiés,
- en conformité avec la réglementation, pour la sérénité des occupants et la protection du patrimoine,
- en bénéficiant d'un appui technique gratuit afin d'optimiser tous vos chantiers.



TERMIFILM UV+ est une marque de Berkem Développement

## Une épidémie qui s'explique par la biologie de l'insecte

### → DÉVASTATEUR

Il s'attaque aux maçonneries (béton, ciment, pierre) ainsi qu'aux matériaux tendres (plastique, plâtre) pour accéder à tous les matériaux cellulotiques à la base de son alimentation (bois, papier, carton, tissu).

### → INVISIBLE

Insecte souterrain, il progresse caché, à l'abri de la lumière, dans le sol, via les conduits\*\* et en creusant les matériaux de construction. Sa présence est difficilement décelable à l'exception des cordonnets, tunnels qu'il fabrique lorsqu'un obstacle le contraint à évoluer en dehors des matériaux (voir ci-contre image cordonnets).

\*\* (canalisations, vides sanitaires, gaines électriques, fissures ou jointements)



**TERMIFILM**  
LESWILFV  
Construire sur  
des bases durables

Sarpap & Cecil Industrie - Berkem Développement  
« Marais Ouest » - 24680 GARDONNE - France  
Tél. : 33 (0)5 53 63 81 00 - Fax : 33 (0)5 53 63 81 01

En savoir plus  
[www.termifilm.fr](http://www.termifilm.fr)



Pôle d'activités



Pour que durent les matériaux

Groupe **berkem**